

ÉDITO

BÂBAK L'A FAIT !

Lorsque la Marseillaise a retenti sur le stade mythique de Poznan en Pologne, seuls les plus endurcis des Français présents ont réussi à maîtriser leur émotion. Juché sur la plus haute marche du podium, Bâbak faisait figure de géant auprès de l'Argentin Correa (2^{ème}) ; il n'en demeurait pas moins le David du stade auprès du Goliath Allemand Liwoski (3^{ème}) qu'il venait de terrasser de la plus belle manière.

Chaque larme versée renforçait la valeur de l'exploit historique qui venait de se dérouler devant nos yeux incroyables et devant un public connaisseur largement conquis à la cause de la France. Nous attendions tous ce titre en monoplace depuis la création de la fédération en 1931.

Soixante-dix années d'attente au cours desquelles aucun athlète français n'avait accédé à ce titre suprême. Bâbak l'a fait... Champion du Monde du K1 1000 m.

Il l'a fait à force de travail et de persévérance mais aussi grâce à l'intelligence qu'il a su mettre au service de son talent. Il a compris tout l'intérêt d'utiliser la filière de haut niveau pour se placer dans les conditions idéales de préparation. Avec son entraîneur Albert, son directeur des équipes Pascal et l'équipe médicale, ils ont su créer la symbiose parfaite et prouver ainsi la pertinence des orientations définies voici 4 ans. Par sa victoire, il a brisé un tabou et ouvert une brèche en démontrant que les athlètes français étaient capables de devenir aussi champions du monde de Course en Ligne à la condition d'abord de s'en persuader et ensuite d'accepter d'utiliser au mieux les moyens mis à leur disposition.

Que chacun se le dise et que l'exemple des Bâbak, Tony, Manou et des autres soit montré dans les écoles de pagaies et dans nos stages. Nous avons la chance de posséder en eux de grands champions exemplaires d'efficacité et de simplicité.

Enfin, je manquerais à mon devoir si j'omettais d'associer à cet exploit le club de Strasbourg Eaux Vives, et surtout la maman de Bâbak qui, par son soutien permanent et sa présence tant à Sydney qu'à Poznan, illustre, s'il en était besoin, l'importance fondamentale que peut revêtir l'encouragement des parents dans la performance.

La voie est tracée, puisse cette nouvelle olympiade nous procurer encore de ces grandes émotions qui constituent la meilleure des gratifications pour tous ceux qui y ont contribué et tous ceux qui s'y reconnaissent.

Bonne année sportive à tous,

Le Président,
Christian HUNAUT

E	EDITO	page 1
R	Calendrier	page 2
A	Infos Actualités	pages 2, 3
M	Vie des Structures	pages 4, 5
M	Equipes de France	pages 6, 7
O	Infos Commissions	pages 8, 9, 10
S	Vie associative.....	page 11
S	Infos Spéciales	page 12



NAISSANCE OFFICIELLE DU BREVET PROFESSIONNEL JEUNESSE ET SPORTS

Le Décret n° 2001-792 du 31 août 2001 portant règlement général du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports a été publié au Journal Officiel du 2 septembre 2001. Ce diplôme de niveau 4 atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

Le cadre du diplôme étant fixé, il reste à définir, par arrêté, les familles, spécialités

ou options qui donneront lieu à l'ouverture d'un brevet professionnel. Une étude actuellement en cours au Comité National Olympique du Sport Français avec l'ensemble des fédérations nautiques vise à construire les spécialités en rapport avec les besoins des structures employeurs, qu'elles soient privées ou associatives. Si l'échéancier est respecté, les premiers brevets professionnels "Canoë-Kayak et Disciplines Associées" pourraient voir le jour courant 2003.

EXAMEN DE JUGE INTERNATIONAL SLALOM A BOURG ST MAURICE

L'examen de juge international slalom s'est tenu à Bourg-Saint-Maurice le 16 août 2001 pendant les pré-mondiaux. 27 candidats se sont présentés et ont été interrogés sur les statuts de la FIC, le règlement international slalom et des cas pratiques de jugement. 18 d'entre eux ont été reçus. Pour les autres, il faudra attendre l'année prochaine pour le repasser. En effet, un examen devrait être à nouveau organisé à l'occasion des Championnats du Monde 2002.

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Avoir 25 ans minimum et 65 ans maximum
- Justifier de 5 ans d'expérience dans le jugement national
- Etre présenté par son comité régional auprès de la commission nationale slalom
- Etre inscrit par la FFCK.



© FFCK - Geneviève Grange

AGENDA DU PRESIDENT

Juin 2001

20	Siège	Rencontre avec le Président de la commission nationale Descente
21	Dijon	Soirée d'attribution des labels clubs par le comité régional
27	CNOSF	Réunion du Conseil Interfédéral des Sports Nautiques
28	St Denis	Présentation des Espaces Sportifs Mobiles
29	CNOSF	Jury d'attribution du Championnat du Monde de Wave-Ski en 2003
	Siège	Bureau Exécutif
30	Siège	Conseil Fédéral

Juillet 2001

4	CNOSF	Conseil d'Administration du CNOSF
5	Joinville	Réunion FFCK/FFSA : dossier Vaires sur Marne
6	Vaires sur Marne	Réunion FFCK/FFSA/UCPA/Conseil régional d'Ile de France : dossier Vaires sur Marne
11	Siège	Rencontre avec le Conseil régional de Franche-Comté
12	Siège	Réunion avec les Affaires Maritimes : homologation 6 ^{ème} catégorie
	Siège	Réunion avec les associations de kayak de mer non affiliées
13	Paris	Candidature Paris 2008
14 -15	Tours	Championnat de France de Course en Ligne
19 - 22	Milan	Championnat d'Europe de Course en Ligne
25	Siège	Bureau Exécutif

Août 2001

16	Bourg Saint Maurice	Bureau Exécutif
17	Bourg Saint Maurice	Réunion avec le Comité d'Organisation
18-19	Bourg Saint Maurice	Pré-Championnat du Monde de Slalom
22	MJS	Convention d'objectifs
24-25	Poznan	Championnats du Monde de Course en Ligne
26	Poznan	Réunion avec Ulrich FELDHOFF, Président de la FIC

Septembre 2001

7	CNOSF	Réunion du CISON
10	Rennes	Rencontre entre le Président et le DTN avec la DRDJS et l'ETR
	Dinard	Réunion : Devenir du Centre National de Kayak de Mer
18	MJS	Réunion : Décret d'application de la Loi sur le Sport
19	Paris	Conseil d'Administration de France Station Voile Nautisme et Tourisme
20	CNOSF	Réunion : Commission Développement
	CNOSF	Réunion avec le Président de France Station Voile

CALENDRIER

6 - 7 octobre 2001

Course en Ligne
Championnat de France des Clubs - Besançon - Doubs - Franche Comté

6 - 7 octobre 2001

Slalom
Championnat de France N1 - Réals - Orb - Languedoc Roussillon

6 - 7 octobre 2001

Descente
Sélection Interrégionale - Dun les Places - Cure - Bourgogne

7 octobre 2001

Descente
Sélection Interrégionale - Challenge Chapatte - Courses Courte - Goumois - Doubs - Franche Comté

7 octobre 2001

Nage en Eau Vive
Criterium National de Slalom - St Laurent Blangy - Nord Pas de Calais

7 octobre 2001

Marathon
Marathon des Arvernes - Issoire - Allier - Auvergne

7 octobre 2001

Descente
Sélection Interrégionale - Aime-Macôt - Haute Isère - Rhône Alpes

7 octobre 2001

Randonnée - Loisirs
Rallye de la Baie des Phoques - St Valéry sur Somme - Baie de Somme - Picardie
Merathon
Sélection Championnat de France N1 - Rallye International de la baie des Phoques - St Valéry sur Somme - Baie de Somme - Picardie

7 octobre 2001

Kayak Polo
Coupe de France 2ème Tour

13 - 14 octobre 2001

Réunion
Commission Plénière Activités et Services - Paris - Ile de France

20 - 21 octobre 2001

Kayak Polo
Finale de la Coupe de France - St Yrieix - Poitou Charentes

20 - 21 octobre 2001

Wave Ski
Championnat de France Wave Ski - Quiberon - Côte sauvage - Port Blanc - Bretagne

21 octobre 2001

Descente
Sélection Interrégionale - Alaincourt - Picardie

21 octobre 2001

Environnement
Fermeture de la Pêche - Toutes rivières de classe I -

27 octobre 2001

Marathon
MIDEV 2001 Marathon Durance Eau Vive - Embrun - Durance - Alpes Provence

27 - 28 octobre 2001

Randonnée - Loisirs
Concentration de l'Agout - Pontviel - Agout - Midi Pyrénées

28 octobre 2001

Descente
Sélection Interrégionale - Vigeois - Vézère - Limousin

28 octobre 2001

Kayak Polo
Interrégion Espoirs - 21/23 ans - Béthune - Piscine - Nord Pas de Calais

LACHERS D'EAU 2002

Rappel : Les demandes de lâchers d'eau nécessaires pour le déroulement des compétitions régionales 2002 doivent parvenir au siège de la fédération avant le 15 octobre 2001 pour étude et décision. Toutes les demandes doivent remonter via le CTRC de la région. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en compte.

Il faut préciser que des priorités seront à faire dans les demandes car la FFCK ne sera sans doute pas en mesure d'honorer toutes les demandes.

En ce qui concerne le calendrier régional 2002, il doit être saisi par les comités régionaux avant le 15 octobre 2001.

Pour 2003, la procédure de candidature aux manifestations est ouverte, le secteur Animation Sportive et de Loisirs éditera un CKI spécial calendrier national 2003 (novembre 2001) avec l'ensemble des éléments concernant les dates de chaque manifestation pour lesquelles vous pourrez vous porter candidat.

L'ensemble de la démarche des demandes de lâchers d'eau y sera ré-explicquée de manière précise. En effet, la gestion du quota fédéral de lâchers d'eau est de plus en plus difficile à faire du fait de l'augmentation des demandes régionales et nationales, il appartient donc à chacun d'entre nous d'être vigilant et de respecter les délais de réponse.

MOUVEMENT DES CONSEILLERS TECHNIQUES AU 01/09/2001

Concours du Professorat de sport :

Suite aux différents concours du Professorat de Sport nous sommes heureux d'accueillir dans l'équipe des Conseillers Techniques Sportifs œuvrant à la Fédération Française de Canoë-Kayak :

- François DURING - CTR en région Ile de France
- Chantal GERBET - CTR en région Nord Pas de Calais
- Olivier BOUKPETI - CTR en région Ile de France
- Sébastien TESTER - CTR en région Ile de France
- Frédéric REBEYROL - CTR en région Champagne-Ardenne

- Laurent BROSSAT - Entraîneur National Descente Notons également que Tony ESTANGUET en tant qu'athlète de haut niveau occupe un poste en formation à l'INSEP et interviendra à la DRDJS de TOULOUSE.

Ce sont donc 7 nouveaux cadres qui ont réussi le concours du Professorat de Sport option Canoë-Kayak, souhaitons à chacun toute la réussite dans ses nouvelles missions.

Mouvement au siège fédéral :

Le siège fédéral voit le départ de Patrice ISKRA suite à sa démission. Ce dernier est remplacé par Karine GODARD.

Eric JOURNAUX quitte la fédération pour un poste au Ministère de la Jeunesse et des Sports sur le suivi des équipements. Il sera remplacé progressivement à la tête du secteur adhésion/affiliation, par Bernard BOUFFINIER.

Pour finaliser le dossier d'une pagaie à l'autre, Sandrine PRINET sera recrutée à partir du 1er octobre 2001. De même, Ludovic VIGNAIS qui vient de réaliser un stage de DESS sur les Espaces Eau Vive sera recruté en qualité de CTFN équipement et Nathanaël FOUQUET interviendra comme vacataire

pour l'élaboration de la partie équipements et infrastructures du cahier des charges des Pôles de haut niveau 2004/2008

Mouvement dans les régions :

A l'issue du dernier mouvement Frédéric CASTRYCK devient CTR en région Bretagne

Les nouveaux entraîneurs nationaux :

Suite à l'appel d'offre concernant les postes d'entraîneurs Course en Ligne et Descente à pourvoir pour septembre 2001, Yves CHAUVEAU est nommé sur le Pôle France d'Angers et Laurent BROSSAT sur le Pôle France de Lyon.

Postes à pourvoir :

Suite à ces évolutions, les postes suivants sont à pourvoir (fiches de poste et renseignements complémentaires sont disponibles auprès de Christophe ROUFFET)

Secteur administratif

Assistant(e) poste libéré par Karine GODARD

Secteur Sport de compétition

CTFN poste libéré par Sébastien TESTER

Secteur Haut-niveau

Le Directeur Sportif, Jérôme DAVAL est actuellement partiellement en formation pour le Professorat de Sport. Un poste de CTFN du secteur haut niveau est donc à pourvoir.

Secteur Sport Loisirs Tourisme

CTN Sport Loisirs et tourisme à pourvoir par le prochain mouvement Jeunesse et Sports si la carte des postes le permet.

Secteur Patrimoine Nautique

CTN équipement à pourvoir par le prochain mouvement Jeunesse et Sports si la carte des postes le permet.

LES CLUBS LABELISES A L'HONNEUR EN COTE D'OR



Valoriser les clubs labellisés fait partie des objectifs du Comité Régional de Bourgogne de Canoë-Kayak.

Une des actions mise en œuvre cette année a été l'organisation d'une soirée de présentation des

clubs labellisés auprès des différents partenaires, organisée par chaque comité départemental.

Le comité départemental de Côte d'Or a organisé cette soirée dans les locaux des services EDF Côte d'Or en présence de Christian HUNAUT, d'élus locaux (Maire, conseillers municipaux des communes concernées), de représentants du CDOS, de Fabrice GAEREL président du Comité Régional de Canoë-Kayak de Bourgogne, et bien sûr des représentants EDF.

Après une présentation du comité départemental et du projet de développement, chaque président de club a pu à l'aide d'un vidéo projecteur présenter sa structure.

Chacun a ensuite pris la parole lors d'un tour de table riche en échanges autour de différents

thèmes (valorisation des clubs labellisés, sécurité, équipement, etc...).

Pour finir, chaque président s'est vu remettre par Christian HUNAUT et Fabrice GAEREL le pack label 2001, avant de se retrouver autour d'un buffet offert par le comité départemental.

BILAN :

Une vingtaine de personnes ont participé à cette soirée. Ainsi, élus locaux et élus de clubs ont pu se rencontrer.

Les échanges ont permis d'évoquer des projets d'équipement, mais aussi de faire connaître les actions de chacun des clubs.

Il est à regretter l'absence du comité départemental du tourisme et le représentant du Conseil Général, bien qu'invités.

Le bilan global reste cependant très positif. L'objectif de valorisation des clubs auprès des partenaires présents a été atteint.

La formule devrait être reconduite l'année prochaine...

Frédéric IMBERT,
Conseiller Technique Régional
Coordonnateur Bourgogne

TELEX

"HORS JEU LA VIOLENCE"

Un slogan ferme pour un message clair et précis : faire cesser les actes de violence par le sport. C'est en tout cas le message que nos champions font passer dans la campagne de prévention et de lutte contre la violence lancée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. La FFCK est heureuse d'être associée à cette campagne au travers du message véhiculé par Brigitte GUIBAL.

CONCOURS OLYMPIQUE SPORT ET NATURE

Le Comité International Olympique et sa commission pour la culture et l'éducation olympique lancent un concours sur le thème "Sport et littérature". Le Comité National Olympique et Sportif Français organise la phase nationale du concours.

Les candidats auront à présenter une intrigue dont le thème sera l'esprit olympique. La participation au concours est ouverte à tous.

L'œuvre, inédite, devra être déposée avant le 31 octobre 2001.

Pour tout renseignement :
Comité National Olympique et
Sportif Français
Maison du sport

1 avenue Pierre de Coubertin
75640 PARIS CEDEX 13

Tél. : 01 40 78 29 55 - Fax : 01 40 78 29 51

E-mail : stephaniebonno@cnois.org

Carnet noir

Nous avons l'immense tristesse de vous annoncer le décès de Cyril FLETCHER et nous présentons toutes nos condoléances à ses parents. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 27 juillet 2001 à La Flèche.

Nous avons également l'immense tristesse de vous annoncer le décès de Kityr LE PENNEC. Ses obsèques ont eu lieu le samedi 7 juillet 2001 à Saint-Brieuc.

Noël Audrand, le père du canoë kayak en Béarn a disparu. Né en 1923, il fut l'un des tout premiers moniteurs français sous l'égide de l'Union Nautique Française. Il créa le premier club Palois qui est devenu par la suite le club "Pyrénées Eau Vive". Ses obsèques ont été célébrées le 22 août à Bizanos. La FFCK présente à sa famille ses condoléances attristées.

Carnet blanc

Eva ROCHE et Sylvain CURINIER se sont unis le 30 juin 2001 à la mairie de Montauban-sur-l'Ouvèze. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

Carnet bleu

Quentin, né le 29 juin 2001 chez Nathalie GIGANDET et Jérôme DAVAL. Tom, né le 6 juillet 2001 chez Clémentine et Bernard JACQUOT. Gaël, qui a rejoint sa sœur Lucie le 18 août 2001 chez Anne-Lise et Frank ADISSON. Louen, né le 31 août 2001 chez Sylviane et Philippe QUEMERAIS.

Toutes nos félicitations !

ERRATUM

Une erreur s'est glissée page 122 du Guide Canoë Plus 2001. En effet, les coordonnées téléphoniques pour joindre les organisateurs du Marathon de l'Ardeche 2001 sont : 04 75 88 07 88.

Nous comptons sur vous pour informer les adhérents qui souhaitent s'inscrire à ce marathon car les appels au numéro erroné dérangeant malheureusement un particulier d'un certain âge.

L'insertion publicitaire ROTOMOD page 58 du Guide Canoë Plus 2001 contient une erreur, pour envoyer un message à la société ROTOMOD il faut lire : rtm-ka@wanadoo.fr

TITRES FÉDÉRAUX : 2001, ANNÉE RECORD !

La Fédération Française de Canoë Kayak a délivré pendant la saison 2001 le nombre record de **130 504 titres fédéraux**, soit une augmentation de 19 % par rapport à la saison 2000.

Tous les titres sont en augmentation par rapport à l'année 2000.

Ces 130 504 titres se composent de :

29 234 Cartes Canoë Plus (+ 2%) : ces cartes d'adhésion annuelle permettent aux pratiquants d'adhérer aux valeurs associatives fédérales, de bénéficier de multiples avantages, exclusivités et réductions ainsi que d'une assurance.

82 289 Cartes Découverte et passeport régional (+ 26 %) : ces titres d'adhésion temporaire permettent aux pratiquants occasionnels de contribuer aux actions de la FFCK en matière de liberté d'accès à l'eau, d'amélioration de la sécurité et de bénéficier d'une assurance.

18 921 passeports Pagaies Couleurs (+ 19 %) : ce titre permet d'améliorer son niveau technique, de mieux prendre en compte sa sécurité et celle des autres, d'accroître ses connaissances et de respecter l'environnement.

TARIFS 2002

TITRES FEDERAUX	Prix 2001 en Francs	Prix 2002 en Euros	Prix 2002 en Francs	% augmentation (+)
Carte Canoë Plus Adulte	225,00	35,50	232,86	+ 3,49
Carte Canoë Plus Jeune	170,00	26,50	173,83	+ 2,25
Carte Canoë Plus Indépendant	250,00	40,00	262,38	+ 4,95
Carte Découverte 1 jour	8,00	1,25	8,20	+ 2,5
Carte Découverte 7 jours	22,00	3,40	22,30	+ 1,375
Passeport Pagaies Couleurs	15,00	2,30	15,09	+ 0,58
Passeport Régional Canoë-Kayak	57,00	8,70	57,07	+ 0,12
Cotisation club	500,00	78,50	514,93	+ 2,98

L'élévation du coût de la Carte Canoë Plus 2002 est due pour moitié à l'augmentation du coût de l'assurance, conséquence d'une accidentologie en hausse.

STATISTIQUES FEDERALES

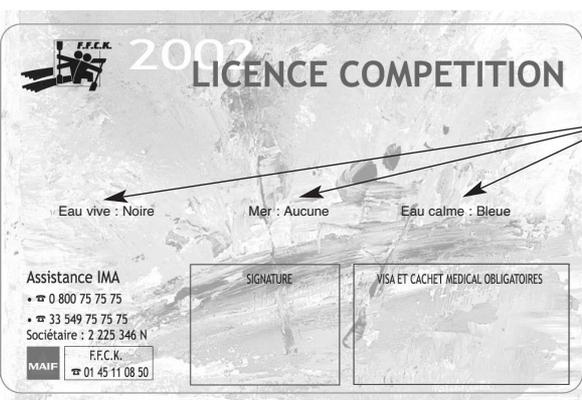
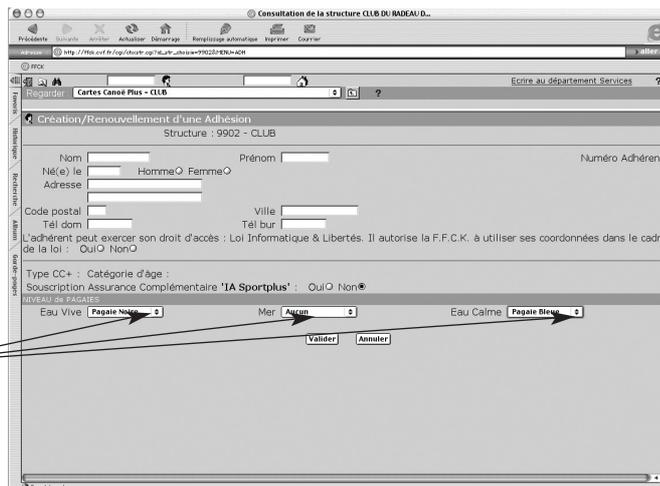
La répartition des titres fédéraux (Cartes Canoë Plus et Cartes Découverte), des passeports Pagaies Couleurs, des passeports régionaux au 1^{er} septembre 2001 vous est présentée ci-dessous.

Comité régional	Cartes Canoë Plus au 1 ^{er} septembre 2001	Cartes Découverte 1 jour	Cartes Découverte 7 jours	Passeports Pagaies Couleurs	Passeports régionaux 2001	TOTAL
1 Alpes Provence	1082	1140	420	619		3261
2 Alsace	1018	5660	1040	330		8048
3 Aquitaine	1805	2880	80	297		5062
4 Pays de Loire	2151	6580	100	511		9342
5 Auvergne	579	680	40	89		1388
6 Bourgogne	1314	1200	160	994	95	3763
7 Bretagne	3277	3340	160	4103	1148	12028
8 Centre	1291	3580	80	436		5387
9 Champagne Ardenne	821	1380	220	525		2946
10 Côte d'Azur	1092	1660	180	290		3222
12 Nord Pas de Calais	1330	7140	560	330		9360
13 Franche Comté	908	620	0	286		1814
14 Ile de France	2420	4380	580	264		7644
15 Languedoc Rouss.	753	580	0	242		1575
16 Limousin	416	640	80	160		1296
17 Lorraine	1170	5440	300	325		7235
18 Rhône Alpes	2100	12960	260	1470	686	17476
19 Midi Pyrénées	1058	3260	40	463		4821
20 Normandie	1575	2400	100	131		4206
21 Picardie	933	3740	40	184		4897
22 Poitou Charentes	1065	4440	60	176		5741
25 Réunion	228	520	80	40		868
26 Corse	57	260	180	0		497
27 Guadeloupe	257	160	20	98		535
28 Martinique	89	0	0	0		89
29 Guyane & Pirogue	423	900	40	130		1493
30 ST Pierre et Miquelon	0	0	0	0		0
31 Mayotte	0	0	0	0		0
32 Nlle Calédonie	0	0	0	0		0
33 Polynésie	0	0	0	0		0
34 Wallis et Futuna	0	0	0	0		0
99 Adhérents FFCK	22	0	0	6488		6510
TOTAL 2001	29234	75540	4820	18981	1929	130504
TOTAL 2000	28650	59940	3240	15895	2091	109816
Progression	2 %	26 %	49 %	19 %	- 8 %	19 %

CARTE CANOË PLUS 2002 ET PAGAIES COULEURS

Par décision du Conseil Fédéral du 30 juin 2001, la saisie du niveau de Pagaies Couleurs est devenue obligatoire lors de la commande de la Carte Canoë Plus. Ce niveau est imprimé sur la carte car il est désormais exigé lors de l'entrée en formation, lors de l'entrée en Equipe de France et pour les cadets lors des inscriptions aux compétitions.

Niveau de Pagaies Couleurs de l'adhérent (saisie obligatoire)



Le niveau Pagaies Couleurs est indiqué sur la Carte Canoë Plus

PASSAGE A L'EURO

Après une période transitoire qui s'achèvera au 31 décembre de cette année, l'euro remplacera le franc dans toutes ses formes.

Nos structures se préparent à fonctionner en euro dans l'ensemble des traitements financiers et à ce titre, vous trouverez des indications et contacts dans le Guide Club 2002.

LABELS 2002

Les labels 2002 seront attribués selon les mêmes critères et barèmes que les années précédentes.

Pour effectuer une demande de label la démarche est la suivante :

- se connecter sur Minitel 3614 club FFCK ou sur Intranet (code utilisateur et mot de passe de la structure)
- saisir le bilan d'activité de l'année 2001 pour la structure
- saisir la fiche demande de label Club FFCK ou Point Canoë Nature en se référant au Carnet de bord disponible auprès de votre comité régional si vous ne le possédez pas encore.



Une demande de label Point Canoë Nature ne pourra être validée par le comité régional que si le compte de la structure est alimenté du montant du label (230 € - 1508,70 F). Ce règlement ne sera débité que lors de la validation du label. Il sera exigé pour les membres associés, le règlement préalable de leur **cotisation annuelle 2002** (déterminée en fonction du chiffre d'affaire déclaré dans le bilan d'activité).

Un mode d'emploi détaillé pour faire une demande de label est indiqué pages 65 à 69 du Guide Club 2002.

Des informations pour alimenter le compte de la structure sont indiquées pages 53, 62 et 63 du Guide Club 2002.

Attention, les demandes de labels doivent être saisies par les structures **avant le 30 novembre 2001**.

Les comités régionaux disposeront de la période **du 1^{er} au 15 décembre 2001** pour valider l'ensemble des demandes de labels.

MATERIEL DE PROMOTION EDF 2001

Dans le but de valoriser notre partenariat avec EDF, des mesures d'accompagnement sont réalisées et financées chaque année par notre partenaire. Elles ont permis entre autres d'équiper la plupart des comités régionaux d'un jeu de 300 dossards chasubles.

Nous vous informons que cette année un "Pack Régional de Signalétique" a été distribué à tous les comités régionaux.

- 50 flèches de signalétique recto/verso, sur lesquelles un emplacement est réservé pour vos indications,
- 1 banderole EDF "Départ",
- 1 banderole EDF "Arrivée",
- 2 banderoles EDF,
- 2 banderoles F.F.C.K.

Ce matériel est destiné à améliorer la lisibilité de notre partenaire sur vos manifestations sportives, tout en vous apportant un service supplémentaire dans votre fonction d'organisateur.

Il va de soi que ce matériel doit être utilisé en priorité sur toutes les compétitions de votre région ayant un partenariat local avec EDF, ou concernées par un lâcher d'eau.

La gestion de ce matériel ayant été confiée aux comités régionaux, nous vous demandons de vous rapprocher d'eux pour son utilisation.

HAUT NIVEAU OLYMPIQUE

SLALOM

Après les excellents résultats des Jeux Olympiques 2000, l'Equipe de France de Slalom débute une nouvelle olympiade 2001 – 2004. Les objectifs sont différents et fixés à la hausse, avec la recherche d'une médaille par catégorie dont un titre pour chaque Mondial (2001 – 2002 – 2003) et pour les Jeux Olympiques 2004. L'objectif supplémentaire sera d'obtenir tous les quotas olympiques lors des mondiaux 2003 à Augsburg.

La saison 2001 se présente plutôt bien, puisque lors des différents événements (Coupe du Monde et pré mondiaux), nous atteignons les objectifs fixés, avec Peggy Dickens et les frères Luquets, 3^{ème} à Bourg, Benoît Peschier 2 fois premier à Goumois et Merano. Le groupe performe donc dans toutes les catégories et gagne en K1H et C1H. Tout ceci a été réalisé malgré un brassage important pour renouveler l'équipe en vue de préparer les nouveaux bateaux pour Athènes. Le groupe a été définitivement sélectionné pour Ocoee 2001 à l'issue des résultats de la Coupe du Monde de Prague début août. Hormis les valeurs sûres qui ont déjà fait leurs preuves lors de la précédente olympiade, nous retrouvons quelques très jeunes athlètes pour disputer les Championnats du Monde 2001 : Fabien Lefèvre et Julien Billaut en K1H, Aline Tomare en K1D et les frères Gaspard en C2H.

Nous partons donc aux USA avec une équipe solide comprenant des "jeunes loups" ! Le programme terminal comprendra tout

d'abord la finale de la Coupe du Monde à Wausau (Wisconsin) au cours de laquelle les objectifs seront les suivants :

- se tester une dernière fois en vue d'une performance aux Mondiaux,
- réaliser un podium sur la course pour chaque catégorie.

Nous nous rendons ensuite à Ocoee pour les mondiaux, dernière course de la saison et objectif majeur.

Arrivés le lundi 10 septembre sur le site de Ocoee River, nous prenons nos quartiers et naviguons le mardi matin. Personne ne savait à ce moment là que ce serait l'unique séance sur le bassin....Les attentats à New-York et Washington déclencheront très rapidement l'annulation des Championnats du Monde de 2001 par la FIC. A partir de ce moment-là, nous cherchons un moyen de rentrer au plus vite en France, tout en occupant convenablement les journées sur place.

Finalement, nous réussissons à rentrer tous pour le mardi 18 septembre chez nous.

Comme les championnats ne sont pas reportés, il nous faudra attendre maintenant les Championnats du Monde 2002 en France à Bourg Saint Maurice.

Le bilan de la saison 2001 se fera sans tenir compte des Mondiaux. Ce sera une première.

Christophe PRIGENT,
Coordonateur des équipes de France Slalom

PRE-CHAMPIONNAT DU MONDE DE SLALOM, BOURG SAINT MAURICE DU 17 AU 19 AOUT 2001



Le comité d'organisation des championnats du monde de slalom 2002 a voulu préparer le rendez-vous qu'il aura avec les slalomeurs du monde entier à Bourg-Saint-Maurice en août 2002.

Le Conseil Général de Savoie, la commune de Bourg St Maurice et la Fédération Française de Canoë Kayak

ont uni leurs compétences pour mettre en œuvre un " évènement test " digne du savoir-faire français et du bassin mythique du " Pont des raves " sur l'Isère.

Les objectifs d'une telle manifestation étaient de tester la configuration du bassin, le dispositif de sécurité spécifique ainsi que les procédures de gestion de course et les prestataires retenus pour les mettre en œuvre.

Nous avons à cette occasion, non seulement recueilli des données précieuses pour confirmer ou modifier ses options, mais aussi satisfait à la demande de la Fédération Internationale de Canoë Kayak qui souhaite pouvoir évaluer les capacités du pays hôte des championnats tout en validant les options techniques proposées par celui-ci.

Seulement doté du label de course internationale, le pré-championnat du monde a pourtant accueilli 15 nations et près de 150 athlètes avec, dans chaque catégorie, des références internationales de valeur. Cet effectif constituait un test significatif sans remettre en cause la qualité de la prestation proposée en regard des contraintes budgétaires ; il ne s'agissait pas d'organiser le championnat du monde avant l'heure !

Avec 140 volontaires impliqués dans l'organisation dont 80 plus spécifiquement dans le secteur sportif, nous avons aussi constitué l'équipe qui, en majorité, se retrouvera pour le championnat du monde de 2002. Si le secteur sport de l'organisation a puisé dans le vivier des arbitres, organisateurs et cadres techniques de la fédération, les "équipiers" savoyards et plus particulièrement borains ont répondu présents dans l'esprit toujours vivant des Jeux Olympiques d'hiver de 1992.

Sur un bassin en évolution perpétuelle depuis sa reconstruction en 1996, il fallait aménager les secteurs qui nécessitaient une prise en compte particulière en terme de sécurité, définir le débit optimum

de navigation (25 m³) tout en préservant l'intérêt sportif du parcours. Le résultat est encourageant mais il faudra évaluer régulièrement l'état du bassin toujours susceptible d'évoluer. En créant dès cette année un groupe de 24 plongeurs sauveteurs, le comité d'organisation a pris la mesure de l'importance de ce poste et a pu tester le matériel, les procédures et les hommes ; il en a tiré les enseignements pour renforcer ce dispositif et le rendre plus opérationnel en août 2002.

Le chronométrage, le recueil des données de course, les différentes éditions et l'affichage de ces informations ont fait l'objet d'un cahier des charges précis qui a permis de sélectionner un prestataire après une mise en concours de quatre entreprises. C'est une combinaison franco-suisse qui a obtenu la prestation, combinant le savoir-faire du chronométreur officiel des Jeux Olympiques, Swiss Timing avec l'esprit d'innovation d'une société chambérienne, Radiocoms systèmes ; Swiss Timing élargissant pour la première fois son secteur de compétence au traitement de course global et réalisant avec le concours de la technologie de Radiocoms systèmes une première mondiale : le recueil des pénalités sur clavier sans fil transmis par modem radio à l'ordinateur de gestion de course.

Ce système a donné entière satisfaction et devrait permettre d'alléger la mise en œuvre des communications sur un site naturel. Nous devons, en revanche, progresser sur l'affichage et la communication des résultats au public si nous voulons réellement faire vivre la course au public qui dès cette année avait envahi les rives de l'Isère. L'accueil du public et l'animation du site pendant les courses sont deux des points sur lesquels le comité d'organisation doit encore travailler pour le championnat car ce sera une des clés du succès de cette manifestation.

En 2001, après avoir pris ses marques dans les domaines sportifs et techniques, mobilisé les volontaires qui se sont rôdés sur des missions qu'ils retrouveront en 2002, le comité d'organisation va travailler au succès médiatique, économique et populaire de ce premier rendez-vous mondial du slalom depuis les Jeux Olympiques de Sydney. En effet, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le comité d'organisation des championnats du monde de slalom 2001, sur l'Ocoee river se voit contraint d'annuler cette édition 2001 suite aux événements dramatiques que viennent de vivre les Etats-Unis d'Amérique.

Jean-Michel PRONO,
*Directeur sportif du comité d'organisation
Bourg-Saint-Maurice 2002*

COURSE EN LIGNE, CHAMPIONNATS DU MONDE A POZNAN 2001



Le 26 août dernier, les 31^{ème} Championnats du Monde de Course en ligne s'achevaient à POZNAN (Pologne). La qualité de l'organisation, l'engouement d'un très nombreux public, la présence de 54 nations ont fait de cette édition un événement remarquable. Nos principales sources d'émotions ont été "made in France" : émotions positives, émotions négatives, émotions fortes !

L'expression de cette émotion est avant tout le travail d'une Equipe.

Tout d'abord il y a les sportifs : uniques acteurs de ces courses uniques, avec pour leader Bâbak notre "Champion historique".

Historique car le fait est rare en Course en Ligne.

Il est rare de réussir, pour un individu donné, le consensus idéal entre des qualités physiques (physiologiques, musculaires et neuromusculaires), des qualités motrices (perception spatiale, rendement gestuel) et des qualités mentales (confiance en soi, compétitivité) pour agir dans une situation aussi sensible qu'un Championnat du Monde.

Que de travail, d'engagement, de motivation, de persévérance, de remise en cause il a fallu à Bâbak pour réaliser cet exploit. Ce sacerdoce oriente en sens unique, chaque instant de la vie du sportif de Haut Niveau. Chaque compétiteur présent ou non à Poznan peut aujourd'hui analyser finement ce qui le sépare de notre valeur étalon.

Nous en étions encore convaincus : il est possible de gagner sans dopage. D'ailleurs l'allusion au "dopage" comme argument à l'absence de performance renvoie ici quelques mauvais perdants à leurs propres limites.

Puis il y a l'Equipe Technique Nationale : convergence de compétences au service des sportifs. Ces experts dans leurs domaines, régulent au quotidien un système générateur du climat motivationnel indispensable à la construction de la performance.

Du DTN au batelier, du médecin à l'entraîneur national, du membre de l'équipe de soutien à l'ostéopathe, d'un directeur à l'autre, nous avons tous pour but d'aider le sportif dans son projet. Nous devons alors procéder à l'individualisation indispensable liée au caractère unique des situations tout en préservant l'intérêt général de notre fédération.

La collaboration QUOTIDIENNE entraîneur/sportif dans le cadre d'un Pôle, est un élément crucial de l'efficacité de notre système. Cette collaboration, au sein de la filière, doit conduire à un engagement actif des 2 partenaires dans la construction du projet du sportif, la conception et l'adaptation de l'entraînement, la mise en commun et la confrontation permanente de leurs points de vue.

A ce titre, la combinaison Bâbak – Albert - Pôle France de Vaires – INSEP – Club de Strasbourg Eaux-Vives est exemplaire.

Il y a ensuite les dirigeants : personnages emblématiques au service de la Cause. Leur conviction, leur implication militante et parfaitement gratuite est LA force de persuasion dont nous avons besoin pour poser le système.

Enfin, il y a les parents, les amis, les supporters : entre eux il n'y a que de l'Amour. Voilà, ce partage des responsabilités exige du couple "personne ressource - sportif", une véritable vocation. Tous deux doivent aimer et s'avoir qu'aimer veut d'abord dire donner.

C'est ainsi que les résultats exceptionnels de Bâbak, la régularité dans l'excellence de Philippe, la générosité de Christelle et de Nathalie ne peuvent masquer notre responsabilité collective dans la médiocrité des autres résultats.

Gagner une finale B, excepté pour le K2 Dame, traduit l'échec de la finale où des réfractaires à la musculation se font prendre à leur propre piège, où des solitaires de l'entraînement fuient la confrontation, où des revendicateurs d'identité sont renvoyés à leur propre histoire.

Nous devons faire preuve d'humilité : le Haut Niveau est une aventure essentiellement humaine.

Aujourd'hui notre système a montré qu'il pouvait générer des conditions favorables à la réalisation de hautes performances : Bâbak a su en utiliser systématiquement, pleinement et intelligemment, toutes les ressources.

Bien sûr nous devons sans cesse procéder à de petits ajustements, mais le principe proposé il y a 5 ans maintenant, reste très pertinent et d'actualité. De l'entraîneur de club à l'entraîneur national, du compéti-

teur débutant au Sportif de très Haut Niveau, nous devons partager ces mêmes valeurs, pagayer dans le même sens vers le Haut Niveau.

Soyez assuré que nous continuerons à concentrer nos efforts sur les sportifs qui font le choix de ce système et, nous l'espérons, avec votre entière collaboration témoignage de la confiance que vous placez en nous.

Pascal BOUCHERIT
Coordonateur des Equipes de France
de Course en Ligne

BENOIT PESCHIER LAUREAT DE LA FRANÇAISE DES JEUX



Benoît Peschier est le lauréat de juillet du challenge de la Fondation d'Entreprise La Française des Jeux. Créé en janvier 1991, ce trophée a pour objet d'encourager un sportif particulièrement méritant.

A ce jour, 209 athlètes issus de 34 fédérations ont pu bénéficier d'une bourse de 60 000 francs, répartie sur 2 ans.

Le numéro juillet-août de Franc-Jeu, la lettre de la fondation d'entreprise, était consacrée à Benoît Peschier et au canoë-kayak.

L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE S'INSTALLE A MONTREAL

Le Conseil de fondation de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) a décidé d'implanter son siège permanent à Montréal (Canada). L'AMA va désormais se consacrer pleinement à sa mission essentielle d'harmonisation mondiale des réglementations, des procédures et des sanctions liées à la lutte contre le dopage. La mise en œuvre de cette mission nécessite un financement équilibré entre le Comité International Olympique et les Etats.

Cet objectif impose une convention internationale à laquelle les Etats pourront adhérer et reconnaître ainsi, aux côtés des fédérations sportives, sa compétence en matière d'harmonisation et de coordination de lutte contre le dopage.

HAUT NIVEAU NON OLYMPIQUE

KAYAK POLO



Championnats d'Europe de Kayak Polo Bydgoszcz, Pologne (1^{er} et 2 août)

L'équipe masculine des moins de 21 ans remporte le 1^{er} titre de Champion d'Europe lors du 1^{er} championnat de cette catégorie.

L'équipe féminine des moins de 21 ans gagne la médaille d'argent et l'équipe seniors féminine accroche la médaille de bronze.

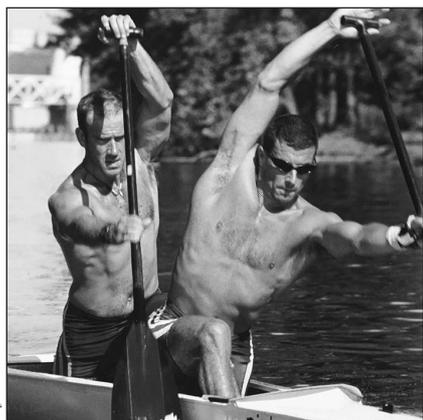
L'équipe seniors échoue au pied du podium à la 4^{ème} place dans un tournoi qui a rassemblé 16 nations.



Cette année le haut niveau kayak polo a bénéficié d'un support particulier de la fédération puisque 4 équipes encadrées par 6 entraîneurs nationaux ont été inscrites à cette compétition soit un collectif de 45 personnes !

Félicitations aux athlètes et à la nouvelle équipe d'entraîneurs pour leur première saison de coaching.

MARATHON



Lionel DUBOIS DUNILAC, Pascal SYLVOZ 3^{ème} au championnat du Monde de canoë Marathon en Angleterre le 02/09/2001

Championnats du Monde Seniors / Juniors de Marathon à Stockton, Angleterre (1^{er} et 2 septembre)

L'équipe de France remporte sa première médaille dans un championnat du monde de marathon. C'est l'équipage C2 Lionel Dubois Dunilac - Pascal Sylvoz qui offre une médaille de bronze à notre équipe. Reconversion réussie pour Pascal Sylvoz détenteur d'un palmarès déjà bien étoffé en Course en Ligne et qui a su s'associer à Lionel Dubois Dunilac un expert de l'activité.

A noter les excellentes 4^{ème} place de Bertrand Hemonic en C1 et de l'inusable Hervé Maigrot associé à Zolt Gylany (d'origine hongroise) en C2.

31 nations étaient présentes. Il faut remarquer, pour apprécier le niveau de compétitivité, que de nombreuses médailles ont été remportées par des athlètes finalistes aux derniers Championnats du Monde de Course en Ligne de Poznan qui se déroulaient la semaine précédente.

L'équipe de France présentait également une équipe juniors pour les premiers championnats du monde de cette catégorie à titre de découverte de l'activité. Ces jeunes pagayeurs ont pu ainsi bénéficier de l'expérience des compétiteurs seniors.

FREESTYLE

Coupe d'Europe de Freestyle : deux médailles d'Argent.

Roland Davau remporte la Finale de Coupe d'Europe à Thun (Suisse) de Freestyle 2001, termine second du classement général et termine en beauté cette saison perturbé par une blessure lors des championnats du monde de Sort.

Excellente performance d'Alex Dimitriou

Classement général de la Coupe d'Europe médaille d'argent Roland Davau en C1 médaille d'argent Alex Dimitriou en K1

DESCENTE

Une saison chargée en compétition et en résultats...

Maxime Clérin champion d'Europe nous offre le titre individuel temps attendu et encourage ainsi les autres catégories. En dames Magali Thiebaut termine 2^{ème} derrière la championne du monde Stranadova (comme sur la Vézère). En C1 Stéphane Santamaria 3^{ème} à 5 dixième de seconde du titre.

Dynamisée par le formidable résultat de Max, l'équipe Kayak Homme composée

de Rudy Gérard, Boris Saunier. Maxime Clérin gagne le titre par équipe.

Excellents résultats également au pré-championnat du monde de sprint qui sera la nouvelle épreuve inscrite au programme des prochains mondiaux de la Sesia en 2002 : victoire en K1 de Boris Saunier et en C1 de Stéphane Santamaria.

Les juniors obtiennent le titre par équipe chez les dames : Sophie Calmette, Dorothee Heitz et Helgard Marsof En individuel juniors les filles assurent !

Médaille d'argent KIDJ Dorothee Heitz

Médaille de bronze KIDJ Marzolf Helgard

Médaille de bronze KIHJ Carreud Pierre

Médaille de bronze C1HJ Alzingre

Guillaume

La coupe du Monde comme souvent permet de découvrir de nouveaux espoirs.

Dans chaque catégorie, des athlètes montent sur le podium. Deux athlètes ont gagné des courses, Boris Saunier en kayak Homme et Stéphane Santamaria qui peut prétendre contester la suprématie de Vladi Panato (cinq fois champion du Monde).

Des espoirs montrent leur potentiel au niveau international. Dans la catégorie kayak homme, Rudy Gérard et Olivier Boukpeti pour leur première participation montrent un potentiel très intéressant et réalisent notamment un podium sur la finale Sprint.

En canoë biplace, un podium est également réalisé pour le tout récent équipage composé de Rémi Clermont et Guillaume Suply.

De très bons résultats pour l'équipe de France de descente lors de cette saison de transition sans championnat du Monde. Conserver cette position de première nation avec un titre individuel sera l'objectif de la saison prochaine. Les résultats encourageants de cette saison nous permettent d'envisager l'avenir sereinement en sachant tout de même que l'équipe tout entière devra progresser, leaders compris. En 2002, l'équipe de France de Descente tentera de s'imposer dans la nouvelle épreuve spectaculaire du sprint sur la Sesia.

Yves MASSON

Coordonateur du Haut Niveau non olympique

DAMMARIE-LES-LYS, SITE PILOTE VITAL : TEMOIGNAGE

Historique

L'Etoile Sportive de Dammarie-les-Lys Canoë Kayak est affiliée à la FFCK depuis 1986.

Le club, seul au sein de l'agglomération Melunaise, est situé dans le Sud Seine et Marne. Depuis trois ans, il a considérablement augmenté en adhésion et il est avant tout basé sur la pratique des loisirs, le plaisir de faire du kayak en famille.

En compétition, la pratique du kayak polo se fait à différents niveaux. Pour les jeunes, nous avons différentes embarcations pour les amener sur les combinés de l'avenir afin de pratiquer les autres disciplines.

L'animation VitAL

Le concept VitAL a permis à notre club d'agrandir la diversification, notamment dans la tranche adulte, d'amener un public à cette activité FITNESS, à la pratiquer régulièrement et d'y associer d'autres éléments sportifs (ex : à 2 personnes sur une distance de 10 km, une des deux fait l'aller en course à pied et l'autre en VitAL, vice-versa pour le retour).

Nous sommes en train de négocier avec le club de musculation de la ville de Dammarie-les-Lys pour avoir un créneau afin de peaufiner la condition physique bien sûr, de promouvoir notre site pilote. Le club a aussi pour projet d'acheter des rameurs quand les conditions météorologiques sont défavorables.

Cette année, lors de la fête de l'eau, nous avons eu l'occasion de présenter le VitAL aux élus locaux ainsi qu'au directeur de la DDJS de Seine et Marne. Au cours de cette journée plus de 250 baptêmes ont été réalisés pour les jeunes, quant aux adultes, la matinée leur a été réservée pour l'initiation VitAL.

Nous pratiquons cette activité le jeudi de 18h à 21h et le samedi de 14h30 à 17h, parfois le dimanche matin.

Nous voulons vraiment fidéliser les adhérents à notre club en leur apportant une prestation de qualité et surtout promouvoir cette embarcation par différents moyens de communication.

Pour l'encadrement, nous avons un Brevet d'Etat et plusieurs moniteurs ainsi qu'un responsable nautique pour l'accueil.

Le matériel

Nous possédons 3 VitAL, trois autres sont en attente pour la rentrée. Nous avons investi dans l'achat de pagaies cuillères.

Pour le rangement du matériel, le service des sports de la mairie a réalisé des montants en fer pour avoir un support adapté à l'embarcation. Le Brevet d'Etat, quant à lui, a fabriqué des montants en bois, à proximité des bateaux VitAL, pour les pagaies cuillères.

Objectif

Il s'agira de faire découvrir à un grand nombre de personnes (toute catégorie) cette discipline sportive en eau calme.

Ce bateau devra permettre d'accéder rapidement à la pratique du canoë kayak pour les débutants et à la course en ligne.

Promotion

L'ESD canoë kayak a commencé la promotion de cette embarcation par voie de presse et lors de fêtes nautiques.

Nous allons continuer la diffusion par radio, forums dans les centres commerciaux, dépliants et autres.

Conclusion

Nous sommes très fiers d'être site pilote VitAL. Le club, grâce à ses bénévoles et avec l'aide de la ville de Dammarie-les-Lys, espère à la réussite de ce projet.

Jean-Paul SEVERAC,
Président de l'ESD CANOË KAYAK



© Jean-Paul SEVERAC

RIGOLE DU DIABLE HAUT THAURION DESCENTE SPORTIVE

Le Kayak Club Marchois organise depuis 6 ans la "Rigole du Diable" et ses deux compétitions "Kayak en vrac" et "Master Pyranha".

Ces manifestations sont ouvertes aux amateurs d'eau vive expérimentés.

Compte tenu de la difficulté des parcours, le Kayak Club Marchois tient à rappeler certaines dispositions réglementaires et de sécurité qui doivent être impérativement respectées :

- pas de navigation possible sans dossards
- pas de dossards délivrés sans inscription préalable
- être détenteur de la Carte Canoë Plus 2001 ou 2002 avec visa médical
- respecter les points d'embarquement obligatoires : pont de Rochas, à l'arrivée des courses, au pont de Confolens
- contrôle obligatoire du matériel à ces trois points d'embar-

quement

- Pagaie Noire obligatoire pour tous pour accéder à la Rigole du Diable
- Pagaie Rouge obligatoire pour tous pour accéder au Haut Thaurion

L'organisation prévoit un médecin, des guides eau vive et des secouristes sur la Rigole du Diable (parcours de classe V avec possibilité de coincements aux conséquences dramatiques).

Chaque pratiquant individuel et chaque responsable de club doit s'assurer que les capacités techniques, la condition physique et le matériel des participants sont adaptés à une navigation en classe V sur la Rigole du Diable et en classe III ou IV sur le Haut Thaurion.

PREMIERE FORMATION "QUALIFICATION COMPLEMENTAIRE HANDIKAYAK"

Après bien des péripéties, la première session a eu lieu au centre de rééducation de Cerbère, dans les Pyrénées Orientales.

Rappelons que cette formation, inscrite au schéma de formation de la FFCK depuis de nombreuses années, s'est confondue à une formation similaire proposée par la FFH (Fédération Française Handisport), le "certificat de spécialisation handisport".

Ce fonctionnement, permettant aux deux fédérations d'unir leurs efforts pour fournir des formations adaptées aux besoins du terrain, implique aux stagiaires de suivre deux sessions distinctes :

- Le module A, sorte de tronc commun à tous les supports sportifs, est géré intégralement par la FFH. Il apporte des connaissances sur les différentes déficiences pouvant engendrer du handicap.

- Le module B, spécifique à chaque spécialité, est mis en place par des équipes mixtes FFH et fédération du sport concerné.

A Cerbère, l'équipe de formation était composée de Gérard HELLEC et de Cédric GARREAU pour la FFH et de Jean Christophe GONNEAUD pour la FFCK. A noter la participation d'Olivier BOCCANFUSO, Président de la Commission Nationale Enseignement Formation.

Les trois jours (du 28 au 30 mai 2001) ont permis de balayer le contenu réparti en quatre unités de formation (UF), comme dans les autres formations FFCK (cf guide des formations).

10 stagiaires (provenant du Nord Pas de Calais, de la Bourgogne, du Languedoc Roussillon et d'Alpes Provence) ont suivi ce premier stage. A noter les politiques volon-

taristes du Pas De Calais, de la Bourgogne et du Languedoc Roussillon qui ont débloqué des budgets pour permettre à leurs cadres de se former à l'accueil de ce nouveau public.

Le positionnement de la session dans un centre de rééducation, facilitant le contact avec des personnes handicapées, n'a pas permis d'autres séances de navigation que deux séances en piscine, les personnes encadrées étant sous responsabilité médicale.

Espérons maintenant que cette première formation en entraîne d'autres, plus régionalisées, et constitue le socle d'un fonctionnement qui permettra à notre fédération de s'ouvrir pleinement aux personnes handicapées.

Yann LE CARRER,
Correspondant Handikayak

SURVEILLANCE DE LA LEPTOSPIROSE PENDANT L'ANNÉE 2000

Il existe en France un Centre de référence de la leptospirose auquel les laboratoires d'analyses médicales déclarent les cas de leptospirose humaine diagnostiqués. Les Dr G. Baranton et P. Perolat qui en ont la responsabilité à l'Institut Pasteur de Paris publient un rapport annuel sur Internet : www.pasteur.fr/Bio/Leptospira/leptospira_F.html. Au plan international, les informations peuvent être recherchées sur Weekly Epidemiological Record (WER) de l'OMS et sur le site Internet des Centers for Disease Control and Prevention (CDC).

En France métropolitaine, les 268 cas répertoriés confirment la baisse de la contamination observée depuis 1998 après l'inquiétante flambée de l'année 1996 (434 cas). Il s'agit d'un risque endémique très faible rapporté à la population exposée (agriculteurs, forestiers, vétérinaires, ouvriers du bâtiment, pêcheurs, activités nautiques de loisirs) : six pratiquants du canoë kayak et deux rafteurs ont été atteints. Outre le faible niveau d'endémie, il faut noter que la diminution amorcée depuis 1998 des leptospiroses dues au sérotype *ictéro-hémorragiae* s'est confirmée à moins de 22 % des cas : la vaccination par Spirolept® qui ne concerne que

ce sérotype perd encore de son intérêt pour qui n'est pas égoutier ou équarrisseur. Cette importante régression des leptospires *ictéro-hémorragiae* modifie la répartition régionale avec une baisse de moitié des cas en Ile-de-France et c'est la Franche-Comté qui prend la tête des régions à endémie élevée (17 cas soit 1,46/100.000 habitants) devant l'Aquitaine (38 cas soit 1,26/100.000 habitants avec probable surestimation).

Le risque de leptospirose lors de raids en zone tropicale a été particulièrement illustré à l'occasion de l'Eco Challenge Sabah 2000 Expédition Race. L'événement avait réuni 312 athlètes de 26 nations pour une épreuve de trekking, canoë, canyoning, natation, plongée sous-marine, VTT et spéléologie sur l'île de Bornéo en Malaisie. Les organisateurs, conscients du risque, avaient demandé aux participants de faire pratiquer un bilan orienté vers le paludisme, la leptospirose, la dengue et les rickettsioses en cas de fièvre. Quatre jours après la fin de l'épreuve, le CDC était informé de huit cas de leptospirose parmi les participants de retour aux États Unis et a déclenché un réseau d'alerte et de recueil des données. Le bilan est impres-

sionnant : 158 des participants ont été atteints à des degrés divers par la leptospirose, dont la totalité de l'équipe française composée de quatre militaires. Heureusement, l'information a permis un traitement précoce de la maladie par les antibiotiques et il n'y a pas eu de décès. La leptospirose n'est donc pas en France métropolitaine un problème de santé publique mais, du fait qu'il s'agit d'une maladie exceptionnelle, elle est systématiquement négligée par les médecins consultés : on ne se vaccine pas mais il importe en cas de fièvre survenant dans les deux semaines après une sortie en bateau d'informer avec insistance le médecin du risque et de réclamer un traitement rapide et adapté ainsi qu'un bilan biologique orienté. Rappelons que les praticiens comme les médecins traitants peuvent contacter rapidement notre Commission médicale via Internet : wmedical@ffck.org ou obtenir des informations dans la rubrique "Périls de l'eau" du répertoire "Santé" : www.ffcanoe.asso.fr/renseigner/savoir/medical/perils.

Alain HELUWAERT,
Commission médicale F.F.C.K.

CADRES FEDERAUX ET ENVIRONNEMENT

Pendant la première semaine du mois d'avril s'est déroulée en région Centre une formation environnement destinée aux cadres employés dans les clubs. Après une réflexion sur la place du moniteur d'une discipline sportive de pleine nature dans l'éducation relative à l'environnement, le programme a évolué d'une approche naturaliste et gestionnaire à des considérations pédagogiques. Ont participé à cette formation des partenaires scientifiques, des gestionnaires et

des associations de sensibilisation et de protection de la nature : la DIREN Centre, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la FDAAPPMA du Loiret, les Naturalistes Orléanais, Sologne Nature Environnement, la Maison de Loire.

Une suite à cette formation est d'ores et déjà à l'étude.

Pierre-Alain POINTURIER,
Conseiller Technique
Fédéral Régional Centre



© FFCK - CRCK Centre

RELEVES DE DECISIONS DU BUREAU EXECUTIF ET DU CONSEIL FEDERAL

Bureau Exécutif du 29 juin 2001 :

- Affiliation : Loisirs Temps Libre La Roche Bernard (Bretagne) - Club Nautique de Ploërmel Taupont (Bretagne) - Canoë-Kayak Moselle Madon (Lorraine) : en attente de l'avis du Comité Départemental de Canoë-Kayak de Meurthe et Moselle demandé le 6 juin 2001.
- Agrément : Centre Nautique de Roscoff (Bretagne).
- Tarification des Cartes Canoë Plus 2002.

Conseil Fédéral du 30 juin 2001 :

- Création du Conseil National de la Protection des Usagers Canoë-Kayak et Disciplines Associées comprenant 13 personnes dont 9 élus du bureau exécutif, du conseil fédéral ou des commissions, le DTN et 3 personnes qualifiées
- Désignation des membres du Conseil Fédéral et du Bureau Exécutif dans les différents groupes de travail :
 - Statuts, règlements intérieurs et conventions : *G. Grange, M. Jomin, M. Letienne, P. Havy, C. Hunaut*
 - Projet de développement fédéral 2002-2006 : *C. Hunaut, P. Bérard, V. Blanchet, P. Havy, V. Hobler, E. Poulbe, E. Candelier, C. Houllier, P. Blouin, T. Noël-Dubuisson*
 - Femmes et CK : *V. Blanchet, G. Grange, J. Brissaud, S. Deltour*
 - Règlements intérieurs : lutte contre le dopage : *P. Bérard, D. Koechlin, G. Lyon, B. Durouremayer, M. Jomin*
 - DOM : *V. Blanchet, T. Noël-Dubuisson*
 - Entraîneurs Experts : *A. Mayer, D. Koechlin, C. Houllier, A. Michaut*
 - Boutique : *E. Poulbe, A. Val*
 - Membres FFCK de la commission mixte UNSS-FFCK : *Y. Leborgne*
 - Membres FFCK de la commission mixte FFSU-FFCK : *V. Blanchet, T. Noël-Dubuisson*
 - CK et handicap (membres FFCK de la commission mixte FFH-Fédération Française de Canoë-Kayak : *V. Blanchet*
 - Animations de proximités : *Vital : V. Blanchet*
 - CK en entreprise : *V. Blanchet, J.-P. Vauthier*
 - Calendrier : *V. Blanchet*
 - Classement : *V. Blanchet, E. Poulbe, G. Grange*
 - Règlements sportifs : *V. Blanchet*
 - Corps arbitral : *V. Blanchet, T. Noël-Dubuisson, H. Billon, M. Letienne*
 - Animation des séminaires dirigeants régionaux, départementaux et clubs : *V. Hobler, D. Massot*
- Jeunes de moins de 26 ans : Chaque commission nationale devra obligatoirement avoir comme membre un jeune de moins de 26 ans.
- Convention EDF : Accord du Conseil Fédéral concernant la convention EDF/FFCK pour signature du Président Fédéral.
- Plan de compte analytique : Accord à l'unanimité du Conseil Fédéral concernant le nouveau plan de compte analytique fédéral utilisé de 2001 à 2004.
- Convention TOM : Accord à l'unanimité du Conseil Fédéral sur la convention TOM avec Wallis & Futuna et la FFCK.
- Nage en eau vive : Le flotteur de nage en eau vive est intégré comme une catégorie

pour l'animation nationale slalom et descente. En conséquence, les Championnats de France 2002 N1 Descente et Slalom seront organisés pour la canoë, le kayak et le flotteur de nage en eau vive.

- Tarifs 2002 de la Carte Canoë Plus : La MAIF a augmenté son tarif assurance de 5%. Adoption des nouveaux tarifs CC+ à partir du 01/09/2001 avec une inflation de 3%. L'augmentation de l'assurance avec un arrondi en Euros : Adultes : 35,5 €, Jeunes : 27,5 € et Indépendants : 40 €
- Cotisations clubs 2002 : 78,5 €
- Diffusion des comptes-rendus : Bureau Exécutif et Conseil Fédéral dans le CKI pour les relevés de décisions et un extrait sur le site Internet fédéral. Conseil Fédéral aux Présidents de Comités Départementaux par voie postale en plus des Comités Régionaux pour les relevés de décisions.
- Composition de la Commission de Distinction : Le Bureau Exécutif, sur proposition du Président Fédéral, nomme Paul BLOUIN comme Président de cette commission et Alain CAVREL, Pascal GOUARD, Jean-Claude KEMPF et Annette VAL comme membres de cette commission. Le Conseil Fédéral doit encore nommer un membre suppléant (hors Conseil Fédéral).
- Composition de la Commission de Discipline de 1^{ère} Instance : Le Bureau Exécutif, sur proposition du Président Fédéral, nomme Paul BLOUIN comme Président de cette commission et Alain CAVREL, Pascal GOUARD, Jean-Claude KEMPF et Annette VAL comme membres de cette commission. Le Conseil Fédéral doit encore nommer un membre suppléant (hors Conseil Fédéral).
- Composition de la Commission de Discipline d'Appel : Le Bureau Exécutif, sur proposition du Président Fédéral, nomme Guy LYON comme Président de cette commission et Marie-Thérèse DAVAL, Armand ETCHENAGUCIA, Cendrine HOULLIER et Louis VINCENT comme membres de cette commission. Le Conseil Fédéral doit encore nommer un membre suppléant (hors Conseil Fédéral).
- Composition de la Commission de Lutte contre le Dopage de 1^{ère} Instance : Le Conseil Fédéral, sur proposition du Président Fédéral, désigne Guy COURTAUD comme Président de cette commission. Gaston FORGUES, Roland ICHE et Guy LYON ont été choisis dans une liste nationale arrêtée par la Ministre de la Jeunesse et des Sports pour être membres de cette commission. Daniel KOECHLIN en fera également partie en tant que membre du Conseil Fédéral et Gilette TREGARO est nommée comme membre suppléant.
- Composition de la Commission de Lutte contre le Dopage d'Appel : Le Conseil Fédéral, sur proposition du Président Fédéral, désigne Bernard DUROURE comme Président de cette commission. Il reste encore à choisir trois ou quatre personnes dans une liste nationale arrêtée par la Ministre de la Jeunesse et des Sports pour être membres de cette commission. Michel JOMIN en fera également partie en tant que membre du Conseil Fédéral. Le Conseil Fédéral doit encore nommer un membre suppléant (hors Conseil Fédéral).

- Prochaines dates des Conseils Fédéraux :
 - 17 novembre 2001 de 9h30 à 17h00
 - 26 janvier 2002 de 9h30 à 17h00
 - 9 mars 2002 (horaires à définir)

Bureau Exécutif du 25 juillet 2001 :

- Affiliation : Nautique Seuroise Canoë-Kayak (Bourgogne).
- Agrément : Syndicat de Pays de Charente Limousine (Poitou-Charente) - Ecole de Voile de Barfleur (Normandie) - Découverte-Animation des Gorges de l'Aveyron (Midi-Pyrénées) sous réserve de signature de la Présidente du Comité Régional - Office de Tourisme Intercommunal (Midi-Pyrénées) - Profession Sport 19 (Limousin) : non agréé car l'association n'organise pas d'activités en relation avec les buts de la FFCK.
- Compte-rendu de la réunion Va'a à Toulon du 6 juillet 2001 : Le Bureau Exécutif précise que pour participer aux Championnats du Monde, tous les payeurs devront être adhérents Carte Canoë Plus 2001 avec certificat médical. Parmi les équipes qui souhaitent s'inscrire, la FFCK prendra en charge l'inscription d'une seule d'entre elles qui sera officiellement l'Equipe de France.
- Compte-rendu de la réunion homologation 6^{ème} catégorie avec AFFMAR et CKMer du 12 juillet 2001 : Accord après concertation avec Affmar et CKMer.
- Prix des produits d'adhésion - affiliation - agrément : Les montants des quotes-parts régionales et départementales en Euros sera fixé lors de la prochaine réunion du Bureau Exécutif.
- Demande calendrier 2003 : Rappel aux commissions d'activités : la procédure d'établissement du calendrier à suivre est celle diffusée en septembre n-2 dans le Guide Club. Le week-end libre de la Fête du Nautisme est fixé au 10 et 11 mai 2003. Rappel de la notion de week-end libre : "Week-end bloqué et réservé à l'animation régionale ou à des opérations de promotion nationale (exemple : 1000 Pagaies) au cours duquel il ne peut y avoir aucune manifestation sportive à caractère national". Une réunion sur ce projet sera organisée entre la commission Course en Ligne et les Vice-Présidents Haut-Niveau et Sport.

Bureau Exécutif du 16 août 2001 :

- Affiliation : Canoë-Kayak Club de Chasseneuil du Poitou (Poitou-Charente) - Société des Régates de la Ciotat (Alpes Provence) - Canoë-Kayak Moselle et Madon (Lorraine).
- Agrément : Anthalya (Languedoc-Roussillon) - Caraïbe Coast Kayak (Martinique) - Nautic Club Guisseny (Bretagne) - Base de Kayak de Mer de Saint-Armel (Bretagne).
- Déplacement de cadres FFCK à la Réunion pour une étude de stade d'eau vive : Le groupe de travail DOM-TOM a en son sein un expert technique, Jean-Pierre VOILLET, qui peut répondre à cette demande. Le Bureau Exécutif va le mandater pour analyser la situation et évaluer quelle sera la meilleure réponse à apporter.

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT EDF - FFCK

Depuis 1991, EDF est partenaire officiel de la FFCK. Fort du résultat des deux premiers programmes d'actions définis par convention, les deux parties ont renouvelé leurs engagements. Le 15 juin 2001, EDF et la FFCK ont signé une convention qui porte sur les points suivants :



- Partenariat. EDF est partenaire officiel de la FFCK et partenaire des Equipes de France des disciplines olympiques de la FFCK et reconnues de haut-niveau par le MJS. La FFCK confère également à EDF les droits de partenaire pour 5 des principales manifestations de la FFCK. EDF est également partenaire exclusif sur l'opération "1000 pagayas EDF". Le nom de l'animation nationale a été aménagé à cette occasion. EDF sera également associée aux manifestations internationales officielles, à l'animation VitAL, au canoë-kayak universitaire et au canoë-kayak pour handicapés.
- Lâchers d'eau. EDF et la FFCK s'accordent sur une enveloppe annuelle d'énergie déplacée (lâchers réalisés avec production concomitante, c'est-à-dire par les centrales électriques) et d'énergie perdue (lâchers réalisés hors toute production, c'est-à-dire par les barrages ou prises d'eau).
- Sécurité. EDF et la FFCK unissent leurs efforts dans le cadre de la pratique des activités dont la FFCK est délégataire pour informer et sensibiliser les cadres de clubs, les pratiquants, les acteurs institutionnels de l'eau et la grand public sur les risques liés à la fréquentation des cours d'eau, et notamment ceux équipés d'aménagements de production électrique.
- Stades d'Eau Vive
- Formation et création d'emplois
- Insertion professionnelle des athlètes de haut-niveau
- Protection de l'environnement
- Recherche et innovation

ATHENES 2004 : UNE LOI POUR ACCELERER LE PROCESSUS



Le gouvernement grec a décidé de construire le site de l'épreuve de slalom de canoë kayak, d'abord prévu à Rizzari, à Hellinikon, là même où était installé jusqu'en mars 2001 l'ancien aéroport d'Athènes. Par ailleurs, le ministère grec de la Culture a déposé un projet de loi au Parlement afin de renforcer et d'accélérer la législation en vue des Jeux Olympiques d'été de 2004.

JO2008 : RENDEZ VOUS A PEKIN

La famille du canoë-kayak, comme celles des autres sports olympiques, se retrouvera à Pékin en 2008 pour célébrer les Jeux de la 29^{ème} olympiade. La 112^{ème} session du Comité International Olympique a pris cette décision à Moscou, par une majorité de 56 voix pour Pékin contre 22 pour Toronto, 18 pour Paris, 9 pour Istanbul, Osaka ayant été éliminée au premier tour. Le CIO a ainsi décidé de faire entrer la Chine, le pays le plus peuplé du monde, dans l'histoire de l'olympisme. Les bassins d'eau vive et d'eau calme seront situés dans le Shunyi Olympic Aquatic Park, situé à 36 kilomètres du village olympique, en banlieue nord est. Le bassin de Course en Ligne est large de 162 mètres et mesure 2200 mètres de long et a une profondeur de 3,5 à 4,5 mètres. Il accueillera 28800 spectateurs. Le bassin d'échauffement et d'entraînement fait 1700 mètres de long pour 135 mètres de large, avec une profondeur de 2 mètres. Le stade d'eau vive, long de 350 mètres pour un dénivelé de 5,5 mètres, sera adjacent au bassin d'eau calme. D'une contenance de 14400 spectateurs, il utilisera l'eau de la rivière Chaobai.



La nomination de Pékin ne remet pas en cause la programmation des équipements nautiques de Vaires sur Marne, qui auraient accueilli les épreuves de canoë-kayak en cas de désignation de Paris pour les Jeux Olympiques de 2008.

La fédération française de canoë-kayak est agréée et soutenue par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Aménagement du Territoire



Partenaires officiels de la FFCK



Partenaire de la CARTE CANOE PLUS



Partenaires du développement des clubs FFCK



ASSUREUR MILITANT.



Fournisseurs officiels "Equipes de France 2001"



Canoë Kayak Information n°90

SEPTEMBRE 2001

Publication de la Fédération Française de Canoë Kayak - B.P. 58
94344 Joinville le Pont Cedex

I.S.S.N. : 02925397

Directeur de la publication :
Christian HUNAUT

Coordination : Anne Kauss

Ont participé à ce numéro : Pascal Bouchent, Francis Gaillard, Laetitia Godefroy, Philippe Gralle, Genevieve Grange, Alain Heluwaert, Frédéric Imbert, Yann Le Carrer, Remy Masson, Yves Masson, Pierre-Alain, Pointurier, Christophe Pngent, Jean-Michel Prono, Gisèle Renaud, Christophe Rouffel, JP, Severac, Jean-Philippe Wintarski.